

# Le rôle de coopérateur référent

## Synthèse

### Pourquoi des coopérateurs référents ?

#### Des atouts pour la coop

- Remontée d'informations
- Renforcement du lien avec les résidents
- Démarche plus participative, implication des coopérateurs

#### Des atouts pour les coopérateurs

- Meilleure réponse à leurs besoins
- Contact plus facile avec l'équipe
- Meilleure communication
- Plus de services
- Expérience de bénévolat particulière

### La fonction de coopérateur référent

Tout coopérateur d'une Coop'HLM, locataire ou accédant, peut devenir coopérateur référent.

#### Un relai d'information

- Remontée d'informations à la coop sur l'état et l'ambiance des résidences, sur les besoins des résidents
- Diffusion d'informations aux résidents concernant les projets et actions de la coop

#### Un ambassadeur

- Porte-parole des résidents au sein du CCL ou du conseil d'administration
- Témoignage de son expérience auprès des prospects

#### Un porteur de projets

- Participation à l'organisation, la mise en œuvre et la communication sur les projets vie coop
- Initier des projets
- Travailler en réseau avec les autres coopérateurs référents de la coop

Avoir en tête les différents **types de sources de motivation** (l'engagement pour des valeurs et un modèle, la recherche de sociabilité, la volonté d'améliorer son espace de vie, le plaisir d'agir et la recherche d'accomplissement personnel) pour identifier les actions les plus appropriées.

### Comment mobiliser les coopérateurs référents ?

Parvenir à intéresser les coopérateurs durant les phases de **prise de contact** et de **démarrage des missions**.

Etablir une **méthode de travail structurée et adaptée** pour maintenir leur engagement dans la durée.

Essayer d'**anticiper les sources de démotivation** (manque de sens, sentiment de solitude, crainte d'aller à la rencontre des autres résidents ou d'être « mal vu » par eux, conflits entre locataires et accédants, manque de reconnaissance) pour y pallier.

